

nous efforçons de le construire. Il nous appartient donc d'examiner comment l'on peut progresser dans cette voie, et les progrès ne seront possibles que si les participants sont disposés à aborder cette question dans un esprit réaliste, comme ils le feront pour les autres questions.

Pour conclure, j'aimerais dire que la délégation canadienne non seulement continuera de défendre les principes et les procédures que j'ai indiqués, mais elle travaillera à un projet de déclaration que nous soumettrons, en son temps, à l'examen de la sous-commission, comme contribution de la sous-commission au document terminal de la Conférence. Les observations que nous souhaitons entendre dans la phase actuelle des travaux de la sous-commission nous faciliteront la préparation de ce projet. Nous espérons, et sommes convaincus, qu'en raison de l'effet possible de la question de la réunion des familles, sur le rythme de l'amélioration des relations entre les états, ce texte sera reçu avec sympathie, et avec le plus large appui possible.